

Sous la responsabilité de la commission de ski nordique **Skibec**, le **Circuit JH Lamontagne Sports** est le circuit régional de compétition en ski de fond pour les régions de Chaudière-Appalaches et de Québec.

### **1. Courses**

Chaque saison, le circuit présente un calendrier de 5 courses de styles classique et libre. Le nombre de courses dans chaque style est alterné chaque saison, 3 libres et 2 classiques une année, 2 libres et 3 classiques l'année suivante. Les courses sont organisées par les clubs régionaux (Subway du Moulin, La Balade, Hus-Ski, Castor-Kanik et Club Nordique Mont Saint-Anne).

### **2. Éligibilité**

Toutes les courses du circuit sont sanctionnées par Ski de fond Québec. Elles sont ouvertes aux compétiteurs de tout âge, de tout calibre, provenant de toute région. Les compétiteurs doivent détenir une licence de Ski de fond Québec. Des licences d'un jour sont disponibles sur place lors des compétitions.

### **3. Catégories**

Pour 2010, le circuit JH Lamontagne applique le nouveau modèle qui est utilisé par Ski de Fond Québec pour le circuit provincial. Le tableau ci-dessous présente les nouvelles catégories.

<b>Catégorie Fille</b>	<b>Année de Naissance</b>	<b>Catégorie Garçon</b>	<b>Année de Naissance</b>
<b>Atome fille</b>	<b>2002 - 2005</b>	<b>Atome garçon</b>	<b>2002 - 2005</b>
AG1	2004 - 2005	AB1	2004 - 2005
AG2	2003	AB2	2003
AG3	2002	AB3	2002
<b>Pee wee fille</b>	<b>1999 - 2002</b>	<b>Pee wee garçon</b>	<b>1998 - 2001</b>
PG1	2001 - 2002	PB1	2001
PG2	2000	PB2	2000
PG3	1999	PB3	1999
		PB4	1998
<b>Midget fille</b>	<b>1997 - 1999</b>	<b>Midget garçon</b>	<b>1996 - 1998</b>
MG1	1998 - 1999	MB1	1997-1998
MG2	1997	MB2	1996
<b>Juvenile fille</b>	<b>1995 - 1997</b>	<b>Juvenile garçon</b>	<b>1995 - 1996</b>
JVG1	1996 - 1997	JVB1	1995 - 1996
JVG2	1995		
<b>Junior (B) fille</b>	<b>1993 - 1995</b>	<b>Junior (B) garçon</b>	<b>1993 - 1994</b>
JG1	1994-1995	JB1	1994
JG2	1993	JB2	1993
<b>Junior (A) femme</b>	<b>1991 - 1993</b>	<b>Junior (A) homme</b>	<b>1991 - 1993</b>
JF 1	1992 - 1993	JM 1	1992 - 1993
JF 2	1991	JM 2	1991
<b>Senior U23 dame</b>	<b>1988 - 1990</b>	<b>Senior U23 homme</b>	<b>1988 - 1990</b>
<b>Senior dame</b>	20 à 22 ans <b>1980 - 1987</b>	<b>Senior homme</b>	20 à 22 ans <b>1980 - 1987</b>
<b>Maître dame</b>	23 à 30 ans <b>1979 et avant</b>	<b>Maître homme</b>	23 à 30 ans <b>1979 et avant</b>
Maître F 1	31 à 40 ans	Maître H 1	31 à 40 ans
Maître F 2	41 à 50 ans	Maître H 2	41 à 50 ans
Maître F 3	51 à 60 ans	Maître H 3	51 à 60 ans
Maître F 4	61 à 70 ans	Maître H 4	61 à 70 ans
Maître F 5	71 ans et +	Maître H 5	71 ans et +

### **4. Frais d'inscription**

Les frais d'inscription aux courses sont de

- 8.00\$ pour les membres des clubs du circuit dans les catégories d'Atome à Junior;

- 10.00\$ pour les membres des clubs du circuit dans les catégories Senior à Maître
- 15.00\$ pour tous les autres participants.

S'ajoutent, au besoin, les frais de licence d'un jour et des frais de 10.00\$ pour chaque inscription en retard (voir point 5).

### **5. Inscriptions et remise des dossards**

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à 21 h le mercredi précédant la course. Les inscriptions se font suivant les modalités indiquées sur l'avis de course envoyé à chaque club et affiché sur le site de Skibec ([www.skibec.ca](http://www.skibec.ca)). Passé ce délai, des frais de 10.00\$ seront exigés pour chaque inscription additionnelle.

**Aucune inscription n'est acceptée le matin même de la course.**

Pour tous les membres des clubs du circuit possédant leurs licences SFQ, les dossards sont remis en lots à une seule personne responsable pour chaque club. Le montant total correspondant aux nombres d'inscriptions reçues est payé par chèque le matin de la course et ce peu importe si les athlètes sont présents ou pas.

Tous les autres participants paient individuellement leur inscription à la réception de leur dossard.

### **6. Les départs**

Lors des courses avec départs individuels, l'ordre des départs est déterminé par tirage au sort et la liste est affichée dans l'heure précédant la course.

Lors des départs de masse, les compétiteurs sont placés sur les premières lignes en fonction de leurs rangs au cumulatif de la saison en cours. Les compétiteurs non inscrits au cumulatif sont placés aléatoirement sur les lignes suivantes.

### **7. Médailles et certificats**

Selon le nouveau modèle de catégorisation mise en place, il y aura remise de médailles pour les trois premiers de chaque catégorie. De plus, pour les catégories Atome à Junior, un certificat sera remis au premier de chaque sous-catégorie.

En cas d'absence d'un récipiendaire, la médaille ou le certificat sera remis à un représentant du club.

## **8. Classement cumulatif**

Le Circuit JH Lamontagne Sports étant le circuit de compétition des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, seuls les résidents de ces deux régions incluant les indépendants, et les non résidents qui sont membres d'un des clubs du circuit participent au classement cumulatif. Les résultats des compétiteurs provenant de l'extérieur de ces régions et qui ne sont pas membres d'un club du circuit ne sont pas considérés lors du calcul des pointages.

Les pointages sont exprimés en pourcentages et calculés de la façon suivante pour chaque catégorie:

$$\frac{\text{Temps du premier athlète éligible au cumulatif}}{\text{Temps de chaque athlète}} \times 100$$

Le résultat de fin de saison est obtenu en additionnant, pour chaque athlète, les 4 meilleurs résultats sur 5 (3 meilleures sur 4 s'il devait y avoir une annulation de course). Pour la catégorie Atome, les 3 meilleurs résultats (ou 2 si annulation d'une course), serviront à calculer le résultat final.

En fin de saison, pour les catégories atome à junior A, un trophée sera décerné à chaque athlète qui termine la saison en tête du cumulatif dans sa catégorie. Ce trophée demeure la propriété du circuit et doit lui être remis à la fin de la saison suivante.

Les 3 premiers de ces mêmes catégories recevront une plaque commémorative ou l'équivalent.

Tout compétiteur devra avoir complété au moins 3 courses (2 pour la catégorie Atome) pour être éligible à un trophée ou une plaque.

## **9. Coupe JH Lamontagne Sports**

Un classement cumulatif par équipe est établi en additionnant les points inscrits au cumulatif individuel par tous les membres en règle de chaque club (catégories atome à maîtres) et par leurs membres du volet Jackrabbit (les parents indépendants peuvent aussi courir pour le club de leur(s) enfant(s)). **Pour l'année en cours, seulement la moitié des points des classes Maîtres seront retenus pour le cumulatif par équipe. Ce changement a été apporté afin de favoriser les points récoltés par les plus jeunes.**

En fin de saison, le club ayant obtenu le plus grand nombre de points est déclaré « Club Champion » et se mérite la Coupe JH Lamontagne Sports.

### **10. Sélection pour les Jeux du Québec**

Les Jeux du Québec ont lieu tous les 2 ans, lors des années impaires. En ski de fond, à partir de la saison 2008-2009, seules les catégories midget et juvénile y participeront.

Deux courses du calendrier servent de finales régionales des Jeux du Québec. Une finale est tenue dans chacune de nos deux régions, l'une en style classique et l'autre en style libre.

Trois garçons et trois filles de chaque région y seront sélectionnés dans chacune des catégories admissibles en fonction de leurs résultats cumulatifs des finales régionales.

En plus des médailles du Circuit JH Lamontagne, des médailles des Jeux du Québec sont décernées aux trois premiers de chaque région dans les catégories atome à junior A, garçons et filles.

Pour pouvoir présenter une délégation aux Jeux du Québec, chaque région doit avoir tenu une finale régionale l'année précédente. Ainsi, il y a des finales régionales même les années où il n'y a pas de Jeux du Québec.